APPEL A CANDIDATURES POUR RESIDENCE INTERNATIONALE DE CREATEUR.RICE.S DE THEATRE A PARIS

Cet appel à candidature s'adresse à tou.te.s les créateur.rice.s de théâtre au Luxembourg qui souhaitent effectuer une résidence d'un mois à Paris dans le but de développer leur réseau professionnel international.

Il s'agit d'un programme de cinq résidences, proposées en partenariat avec les structures culturelles et diplomatiques européennes. A côté du ou de la résident luxembourgeois e, les quatre autres créateur.rice de théâtre venant d'Irlande, Grèce, Lituanie et Portugal résideront au Centre Culturel Irlandais, au cœur de Paris, entre le 22 novembre et le 22 décembre 2023.

Les partenaires de cette résidence, grâce aux liens entre les professionnel.le.s et les institutions culturelles basées à Paris, souhaitent établir des connexions entre les artistes et les institutions culturelles, pour ainsi créer un réseau d'opportunités pour les cinq résidents.es. À Paris, les artistes développeront leur expérience artistique, pourront assister à de nombreux spectacles et élargiront leur réseau professionnel avec d'autres pays européens et sur la scène française.



Le Centre Culturel Irlandais, membre d'un réseau de 58 centres artistiques internationaux à Paris

La résidence offre à cinq créateur.rice.s de théâtre l'opportunité de

- Développer leur pratique pendant un mois à Paris ayant accès à un espace et temps de réflexion
- Élargir leur réseau professionnel pour y inclure des créateur.rice.s de théâtre de quatre autres pays européens et des artistes et acteur.rice.s culturel.le.s français.es
- Renforcer un dialogue entre leur théâtre national et leurs émissaires diplomatiques et culturels basés à Paris
- Vivre les divers projets de théâtre présentés dans des scènes partenaires pendant le Festival d'Automne
- Se mettre en réseau et potentiellement collaborer avec des artistes d'une variété de disciplines résidant au Centre Culturel Irlandais, et y partager les commodités et repas
- Présenter leurs projets en cours si elles/ils le désirent

PARTENAIRES

IRLANDE Le Centre Culturel Irlandais (Paris) et l'Abbey Theatre (Dublin)

GRÈCE Le Centre Culturel Hellénique (Paris)

LITUANIE Le Centre Culturel Lithuanien (Paris), le Vilnius International Theatre Festival

« Sirenos » et le Vsi Teatro informacijos centras (Vilnius)

PORTUGAL Le Camões – Centro Cultural Português (Paris) et le Teatro Nacional Dona

Maria II (Lisbonne)

LUXEMBOURG La Mission culturelle du Luxembourg en France (Paris) et ASPRO - Association

luxembourgeoise des Professionnels du Spectacle Vivant (Luxembourg)

L'éligibilité pour les candidats.es du Luxembourg :

* être identifié.e en tant que créateur.rice théâtral.e (tous domaines de spécialité confondus) au Luxembourg

- * attester d'avoir terminé au moins un projet théâtral professionnel dans le pays et attester d'être à la recherche ou en développement d'un nouveau projet à portée internationale (les participations aux théâtre amateur et les étudiant.e.s en cursus sont exclus)
- * attester de niveau de langue : français et anglais. Niveau communicationnel (pouvoir présenter son parcours artistique et, le cas échéant, son projet en cours)
- * être disponible pour toute la période de résidence (entre le 22 novembre et le 22 décembre 2023)

Le processus de sélection :

- * Les candidatures comprenant un CV, une lettre de motivation et éventuellement une brève présentation de projet ou un portfolio sont à envoyer par mail à ASPRO (info@aspro.lu) au plus tard le 1er juillet 2023.
- * le jury composé des partenaires luxembourgeois au projet penchera sur une candidature la mieux adaptée pour cette résidence afin que le résident / ou la résidente puisse en profiter au maximum selon le programme culturel élaboré. Les résultats de sélection seront communiqués via mail et via le même canal de communication que l'annonce.

Conditions:

Son compris dans le cadre de résidence :

- * remboursement de billet de train 2nde classe depuis : le Luxembourg, la France, l'Allemagne, la Belgique jusqu'à 200 euros TTC
- * hébergement au Centre culturel irlandais
- * bourse de 800 euros TTC pour la durée de séjour

Ne sont pas prévus dans le cadre de la résidence le paiement des matériaux de production ou de recherche, remboursement des sorties autres qu'organisées dans le cadre du programme officiel, les per diems.